

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27.05.04 Convocation du 18.05.2004

Compte rendu affiché le 28 Mai 2004

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Isabelle DESVIGNES

Réf. : BJ/LDA

Objet : MODIFICATION DU

TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	26

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

M. MEYER, Mmes VEYRIER, GLATARD, MARMONIER, M. GONDELAUD, Mme ZULLI, M. CHRETIN, Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR.

M. FAURE par M. GONDELAUD - Mme WYMAN par Mme GUERIN - M. GOSSET par M.. OLLIVIER

Absents représentés :

Absents excusés : Mmes BROSSARD, BERRA, M. FERNANDES

Madame l'Adjointe déléguée pour le personnel informe l'assemblée, que le tableau des effectifs du personnel de la commune de Neuville-sur-Saône doit être modifié pour tenir compte de l'évolution statutaire constatée dans le cadre d'emploi des contrôleurs de travaux..

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé de Madame le Maire-Adjoint, après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget primitif 2004,
- Vu les dispositions relatives au cadre d'emploi des contrôleurs de travaux,
- Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire,
- Demande de modifier comme suit le tableau des effectifs de la commune,

Suppression	Création	Cause
Contrôleur Technique Principal	Contrôleur Technique en Chef	Statut

- Dit que cette mesure est d'effet immédiat,
- Précise que ces dépenses sont prévues au chapitre 012 du budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 27 mai 2004

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 12 juillet 2004
- de la publication le 13 juillet 2004
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 12 juillet 2004